

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DU COMPLEXE AGRICOLE BIOLOGIQUE

Le Cégep de Victoriaville est situé dans la région du Centre-du Québec, au cœur même des Bois-Francs. Le Cégep compte plus de 400 membres du personnel et accueille plus de 1500 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier et plus de 350 à la formation continue. Renommé pour la qualité de sa formation scolaire et ses activités parascolaires, il offre une grille diversifiée de programmes branchés sur le monde moderne.

Le Cégep poursuit son développement avec la mise sur pieds de son *Complexe agricole biologique* et de son *Centre d'interprétation du verger biologique* où seront regroupées ses activités d'enseignement reliées au programme de Gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA), une partie des activités de recherche de ses deux Centres collégiaux de transfert de technologie œuvrant en agriculture biologique et sociale (CETAB+ et CISA), ainsi que les activités de formation agricole de son Service de la formation continue.

**LA NATURE DU POSTE**

Sous l'autorité du directeur général et siégeant au comité de Régie de direction du Cégep, la directrice ou le directeur de Complexe agricole biologique est responsable de la planification, de la direction, du contrôle et de l'évaluation de l'ensemble des activités du nouveau Complexe agricole biologique, ainsi que du Centre d'interprétation du verger biologique. Elle ou il participe à la définition des orientations, élabore un plan de développement, en gère la réalisation et en évalue les résultats. En plus de maintenir des liens étroits avec le CETAB+, le CISA et le Service de la formation continue, elle ou il établit et maintient avec les milieux socioéconomique et agricole des mécanismes de communication et de fonctionnement nécessaires au développement du Complexe agricole biologique et du Centre d'interprétation et représente l'établissement dans toutes les fonctions officielles. Elle ou il est responsable de la qualité et du développement des programmes d'études en agriculture et en agroalimentaire du Cégep.

De plus, elle ou il s'assure de l'application des lois, des politiques et règlements gouvernementaux et des politiques et règlements du Cégep. Elle ou il prévoit les ressources humaines requises et procède à la sélection du personnel conformément aux politiques en vigueur. En collaboration avec son équipe et le directeur des services administratifs, elle ou il établit les prévisions budgétaires, administre le budget, questionne les écarts et prend les mesures correctrices appropriées. La directrice ou le directeur du Complexe agricole biologique applique les politiques en vigueur de gestion du personnel et de conditions de travail. En ce sens, elle ou il définit le contenu et la répartition des tâches du personnel sous sa responsabilité et est responsable de leur accueil, de leur intégration au travail, de leur évaluation, ainsi que de leur perfectionnement.

LE PROFIL

Pour réaliser ses mandats, la personne recherchée doit appliquer des modes de gestion transparents, efficaces et modernes et être en mesure de piloter le développement du Complexe agricole biologique et du Centre d'interprétation du verger biologique. La personne recherchée fait preuve d'une bonne capacité d'analyse et d'un jugement sûr. Grâce à son leadership, elle mobilise les partenaires externes et le personnel du Cégep dans le développement du Complexe

agricole biologique et les activités agricoles du Cégep. Elle a la capacité de coordonner des opérations variées et parfois complexes tout en respectant les échéanciers et les limites budgétaires. Elle maintient des relations harmonieuses et peut compter sur des contacts favorisant le partenariat avec les partenaires internes et externes. En plus d'avoir un style de gestion axé sur le travail d'équipe et la responsabilisation, elle sait susciter une vision partagée et démontre de fortes habiletés de communication. Elle sait mettre à contribution son leadership pédagogique. Enfin, la personne démontre une grande capacité de travail sous pression et de prises de décision, ainsi qu'une grande tolérance à l'ambiguïté.

LES EXIGENCES

Pour remplir ce rôle, vous devez posséder :

- Un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins cinq (5) à titre de cadre.
- Une excellente connaissance du milieu agricole biologique et de ses intervenants.
- Une très bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération et les conditions de travail sont celles convenues conformément au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des cégeps*, pour un cadre de direction, classe 9 (traitement annuel de 86 295 \$ à 115 057 \$).

Le milieu d'affectation de la personne est au Cégep de Victoriaville et l'entrée en fonction est prévue le 18 juin 2018.

LA MISE EN CANDIDATURE

Les personnes retenues devront être disponibles pour une entrevue et des tests de sélection dans la semaine du 7 mai 2018.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 23 avril au 6 mai 2018, 23 h 59

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae en postulant en ligne sur notre site web, onglet **Carrières**, au :

<http://cegepvicto.ca/formation-collegiale/carrieres.aspx>

Le Cégep de Victoriaville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la **Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics**.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, veuillez nous fournir les renseignements nécessaires en remplissant le **formulaire (Word)** disponible sur notre site internet et en le joignant à votre candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

MB/ci